



## **ASIE/PAKISTAN - Rimsha Masih ne sera pas présente à son procès - la loi sur le blasphème, « une arête dans la gorge du Pakistan »**

Islamabad (Agence Fides) – Rimsha Masih, la fillette chrétienne accusée de blasphème et libérée sous caution par une Cour d'Islamabad, ne sera pas présente lors de la nouvelle audience de son procès prévue pour demain, 14 septembre. C'est ce que confirme à Fides l'avocat de Rimsha, le chrétien Tahir Naveed Chaudry, de la All Pakistan Minorities Alliance. Selon les procédures en vigueur, explique l'avocat, l'accusé en liberté sous caution est tenu de se présenter seulement dans le cas où le Parquet le demande expressément et où le juge en dispose. Ce qui n'a pas été le cas. Maître Chaudry se déclare « optimiste dans cette affaire dans la mesure où il n'existe pas de preuves contre Rimsha ». Il indique cependant que « il faudra du temps avant que ne soit prononcée une pleine absolution ».

Commentant la situation actuelle de l'affaire, le Père Robert Mc Culloch, missionnaire de Saint Colomban ayant séjourné dans le pays pendant 34 ans et profond connaisseur du pays, déclare à l'Agence Fides : « Le cas de Rimsha a servi à quelque chose : il peut constituer le début de la fin des abus de la loi sur le blasphème qui est comme une arête de poisson dans la gorge du Pakistan. Le gouvernement pourra citer le cas de Rimsha dans le cadre de futurs affaires ». « Le Président du Pakistan, Al Zardari – rappelle le Père Mc Culloch – a promis d'intervenir pour prévenir les abus de la police et du système judiciaire en ce qui concerne l'application de la loi sur le blasphème. Le cas de Rimsha a porté à des développements importants en ce que l'abus flagrant de la loi s'est étalé aux yeux de tous. Les institutions, les responsables islamiques, toute la société l'ont condamné ». « Désormais – poursuit le missionnaire – malgré la tragédie de cette fillette, l'affaire de Rimsha peut contribuer à bloquer les abus de la loi. Il faut travailler avec les institutions afin de mettre un terme aux instrumentalisation de la loi qui sont contraires à l'esprit originaire de la nation telle que voulue par son fondateur, Ali Jinnah, qui imaginait un Pakistan inclusif et harmonieux. Il s'agit d'une loi créée par un dictateur et fortement déséquilibrée, qui endommage l'image du Pakistan au niveau international. C'est pourquoi il est de l'intérêt commun de pouvoir la modifier ». (PA) (Agence Fides 13/09/2012)